

Réseau métiers rares

La force par l'union

Par **Martin Raaflaub**, responsable de projet au Centre pour le développement des métiers, IFFP Zollikofen

Plusieurs métiers rares ont récemment collaboré avec succès. Ils ont pour cela bénéficié dès le début du soutien actif de l'IFFP. Aujourd'hui, les métiers rares souhaitent organiser ces collaborations dans les structures permanentes d'un réseau. Là encore, ils peuvent compter sur le soutien de l'IFFP.

Facteur/factrice d'instruments de musique, graveur/graveuse, créateur/créatrice de tissu : la réforme de la loi fédérale sur la formation professionnelle en 2004 n'a pas amélioré la situation de ces métiers et de bien d'autres, qui souffrent en particulier d'exigences administratives élevées qui engloutissent leurs ressources. A cela s'ajoutent de nouveaux modèles de financement et autres règles de subventionnement aux conséquences peu réjouissantes. Dans ce contexte difficile, les métiers rares peuvent profiter à plusieurs points de vue de leur mise en réseau et de la collaboration avec l'IFFP.



« L'IFFP se tient aux côtés des OrTra du réseau des métiers rares en proposant un accompagnement professionnel et en ouvrant des portes vers des acteurs de la formation professionnelle. »

Martina Heuscher, responsable de la commission professionnelle à l'Union pour le tissage artisanal (UTA)

Ils bénéficient également du soutien d'un collaborateur ou d'une collaboratrice de l'IFFP pour ce qui a trait à la fonction de direction de projet. En ce qui concerne les

Améliorer la visibilité

Au cours d'un échange d'expériences ciblé, les métiers rares apprennent les uns des autres comment exploiter de manière optimale les possibilités existantes. Ils sont encadrés par un conseiller pédagogique de l'IFFP lors de la conception et du déroulement des ateliers.

tâches les plus urgentes – renforcer la visibilité des métiers rares et élaborer des diplômes porteurs dans la formation professionnelle supérieure – ils peuvent également compter sur l'expertise de l'IFFP.

Le sort des métiers rares est suivi attentivement jusqu'au niveau de la direction : tant le conseil de l'IFFP que la directrice se sont clairement associés à l'engagement de l'IFFP en faveur de ces métiers, ce qui a renforcé le réseau et motivé toutes les personnes impliquées.

Confiance dans l'avenir

Les métiers rares ont déposé une demande d'encouragement de leur projet de réseau auprès du Secré-

riat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation SEFRI en automne 2015. Il en a résulté dans un premier temps un financement partiel limité à une année avec possibilité de prolongation. Le SEFRI statuera sur la base d'un rapport intermédiaire qui devra lui être remis en avril 2017. Compte tenu des résultats positifs de leurs collaborations passées, les métiers rares sont optimistes.

D'ici là et même après, les collaborateurs et collaboratrices de l'IFFP vont tout donner pour permettre la création d'un réseau des métiers rares financièrement indépendant et autonome.

► www.kleinstberufe.ch